



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

protection

Question écrite n° 97948

Texte de la question

Mme Marie-Hélène Fabre appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les indices des crèmes solaires élevés (50 et 50+) destinés aux enfants. En effet, elle lui indique que l'UFC-Que Choisir a testé en laboratoire 17 produits de protection solaire d'indices élevés et présentés sous forme de crèmes, sprays et laits solaires. Même si leurs emballages portent des mentions rassurantes, elle constate que les résultats démontrent des carences en termes de protection aux UV alors que l'objectif des crèmes solaires est de protéger de ces rayons nocifs. L'étude mentionne aussi une protection très insuffisante contre les UVA pour près d'une crème sur trois, grandes marques incluses. Si la totalité des 17 produits testés protège correctement des UVB, elle s'alarme du fait que cinq d'entre eux n'offrent pas la protection minimale contre les UVA requise par les experts français et les autorités européennes. Bien qu'ils n'occasionnent pas de traces visibles, tels que des coups de soleil, les UVA sont tout aussi responsables des cancers de la peau. Aussi elle lui demande quelles mesures elle entend prendre.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Hélène Fabre](#)

Circonscription : Aude (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97948

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 juillet 2016](#), page 6742

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)